

## dossiers L'informatique mondiale

# La PME bénéficie à son tour de l'impartition

**Services.** Plus simple et moins onéreux, confier certaines activités à un tiers est aussi plus efficace.

par Stéphane Gagné > [dossiers@transcontinental.ca](mailto:dossiers@transcontinental.ca)

En informatique, tout évolue très vite, et un nombre croissant d'entreprises considère qu'il est plus simple de donner en impartition ce segment de leurs activités. Plus simple, moins onéreux, plus efficace, et souvent plus sécuritaire. L'impartition devient donc une solution réaliste et accessible.

Comme plusieurs mouvements, l'impartition a commencé dans les grandes entreprises. « Le premier service impartit a été celui de la paie, dit Nicole Martel, pdg du Réseau inter-logiQ, un regroupement de 400 sociétés des technologies de l'information et des communications. Par la suite, d'autres services ont été confiés en impartition, dont la sécurité informatique. »

Depuis quelques années, les PME sont aussi entrées dans le bal. « La gestion du service des technologies de l'information

est carrément hors de portée pour plusieurs PME », affirme M<sup>me</sup> Martel, qui elle-même a impartit plusieurs services de son organisme de 10 employés, dont sa base de données.

### Logiciel interne-externe

La tendance est au logiciel proposé comme un service (SaaS, ou *Software as a Service*). Le SaaS est un logiciel que le client installe à l'interne sur ses serveurs, mais en tant qu'application accessible à distance comme un service, par l'entremise du Web. Jean-

Marc Gravel, président d'Intégrale MBD, offre ce type de service par l'intermédiaire de sa vitrine technologique Nicto, un logiciel de veille économique (*Business Intelligence*, ou BI) offert en impartition. « Il offre au client une équipe qui analyse, emmagasine et gère les données d'une entreprise,



Nicole Martel, du Réseau inter-logiQ : « Le premier service impartit a été celui de la paie. Par la suite, d'autres services ont été confiés en impartition, dont la sécurité informatique. » [Photo : Gilles Delisle]

indique M. Gravel. L'entreprise peut ainsi économiser sur les coûts d'installation et d'acquisition ainsi que sur le temps d'implantation, car l'accès au service est très rapide. » Selon la firme de recherche

en TI Gartner, le SaaS représentait environ 5 % du marché des logiciels d'application d'entreprise en 2005 et il devrait passer à 25 % vers 2011.

Une autre étude, réalisée en 2006 pour le compte du maga-

zine électronique *ITR Manager*, mentionne que 15 % des 400 répondants pensent choisir ce mode de gestion d'ici deux ans. Gartner s'attend à ce que la moitié des grandes entreprises transforment leur ser-

vice de TI en un centre de service d'ici quelques années, ce qui leur permettra de donner en impartition la majorité de leurs services de TI et de se concentrer sur la R-D et l'innovation. ■